



Problème de canalisation qui passe chez mon voisin

Par **Raldge**, le **22/04/2022** à **12:02**

Bonjour,

Mon tuyau d'évacuation des eaux usées de ma baignoire passe chez mon voisin du dessous, dans sa cuisine, dans un coffrage au plafond pour se raccorder au tuyau d'évacuation principal, il y a de temps en temps des petites fuites qui avec le temps traverse le coffrage, j'ai fait faire une recherche de fuites par un plombier, il n'y a rien chez-moi, nous sommes tous deux copropriétaires, la copropriété n'a pu me répondre pour savoir si cela fait parti des parties communes.

Que faire

Par **youris**, le **03/05/2022** à **12:19**

bonjour,

s'il s'agit du tuyau d'évacuation de votre seule baignoire, c'est une partie privative en application de l'article 2 de la loi 65-557 qui indique:

Sont privatives les parties des bâtiments et des terrains réservées à l'usage exclusif d'un copropriétaire déterminé.

Les parties privatives sont la propriété exclusive de chaque copropriétaire.

pour savoir si la fuite provient de votre évacuation, le plombier utilise un produit colorant.

vous devez faire une déclaration de sinistre à votre assurance (convention IRSI)

salutations